



# La Manlaytaise

Bulletin Municipal n° 38

Mars 2024



## Le mot de Madame le Maire



Cher(e)s Concitoyen(e)s, Cher(e)s Ami(e)s,

### Composition du Conseil Municipal

Graziella GUERRE, maire

Mickaël GIRARD, 1er adjoint

Edmond BENOIT, 2ème adjoint

### Conseillers Municipaux

Sylvie BUDIN

Nicole BURILLER

Alain DUPUIS

Marie-France DUREUIL

Jean MAYOU

Arnaud MOREAU

Pascal PICAULT

Christiane ROMAIN

Conjoncture économique plus ou moins stable, inflation galopante, augmentation des conflits, cyberattaques, insécurité, crises diplomatiques, dégradations de la planète, avenir incertain... Notre époque est bien compliquée. Mais heureusement, quand bien même certains dossiers communaux sont difficiles à gérer, j'ose dire qu'à Manlay TOUT VA BIEN!

Vous constaterez dans ce bulletin que le compte administratif 2023 est excédentaire. Tout en gérant les charges de fonctionnement qui nous incombent, il nous permet de réaliser quelques investissements indispensables pour maintenir et améliorer les bâtiments et autres infrastructures de notre village. Vous pouvez, si vous avez besoin d'avoir plus de détails ou de mieux comprendre les décisions communales, venir en mairie consulter le détail des opérations budgétaires et les délibérations prises lors des réunions du conseil municipal.

Cette année 2024 est le 80ème anniversaire de la destruction du village par l'armée allemande en juillet 1944. Cette semaine tragique reste à jamais gravée dans la mémoire de nos aînés qui ont vécu ces moments de terreurs et de tourmentes. N'oublions pas qu'à ce titre, Manlay a reçu la Croix de Guerre 1939-1945. Nous avons donc un devoir de mémoire et c'est la raison pour laquelle nous organiserons fin juillet/début août une commémoration en présence des habitants de la commune, des anciens combattants et des élus du territoire. J'espère pouvoir compter sur votre présence.

Simple coïncidence de dates, c'est également cette année que nous recevons nos amis allemands de Zell les 18, 19 & 20 mai prochains. Une délégation de 26 personnes est attendue. Comme le veut la tradition depuis 1968, nos amis seront hébergés chez l'habitant. Si la barrière de la langue reste un obstacle pour certains cela n'a pas empêché de nouer des liens d'amitiés forts et sincères. Nous sommes toujours ravis de pouvoir échanger avec eux sur bien des sujets, notamment culturels et sportifs. Le Comité de Jumelage de la Montagne de Bar, en collaboration avec le conseil municipal, prépare le programme des festivités. Vous pouvez, si vous le souhaitez, participer au dîner de gala prévu le dimanche soir à la salle des fêtes. Le jumelage est ouvert et accessible à tous les habitants de la commune. N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie si vous avez le désir de participer avec nous à cette belle aventure.

Cher(e)s Concitoyen(e)s, Cher(e)s Ami(e)s,

Le printemps commence à nous cligner de l'œil. Les beaux jours reviennent et nous emplissent de joie et de bonne humeur. Profitons en sans modération. Au plaisir de pouvoir m'entretenir avec vous au sujet de notre belle commune.

Bien cordialement

Graziella GUERRE



**S'il n'y avait pas d'hiver, le printemps ne serait pas si agréable : si nous ne goûtions pas à l'adversité, la réussite ne serait pas tant appréciée (Anne BRADSTREET).**

## Liste des délibérations des réunions de Conseil Municipal des 11 janvier & 20 mars 2024 (contenu à consulter en mairie)

N° délibération	Intitulé des délibérations
1/11_01_24	Proposition de location de terrain de 160 m <sup>2</sup> sur la parcelle communale B471 à TDF pour implantation d'une antenne/relai radioélectrique de télécommunication .
2/11_01_24	Fond de concours CCPAL/commune de Manlay pour financer les travaux de rénovation de l'école de Manlay.
3/11_01_24	Annulation de la délibération du 09/11/2023 concernant la création d'une commission d'AO pour les travaux de l'église.
4/11_01_24	Délibération pour don, achat de cadeaux aux personnels communaux (retraite, naissance, mariage...).
5/20_03_24	Votes des comptes de gestion & administratif 2023 & affectation des résultats 2023.
6/20_03_24	Vote du budget primitif 2024.
7/20_03_24	Vote des 4 taux d'imposition : foncier bâti, foncier non bâti, taxe habitation résidence secondaire, Cotisation Foncière des Entreprises (cf page 4).
8/20_03_24	Subventions : école de Manlay, Camille MOUTARD (athlète arnétoise aux jeux olympiques 2024), CFA, ADMR
9/20_03_24	Achat d'un tracteur tondeuse
10/20_03_24	Actualisation du tarif de l'électricité pour les locations de la salle des fêtes
11/20_03_24	Actualisation du tableau de classement des voies communales

<b>COMPTE ADMINISTRATIF 2023</b>		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	164 870.31	197 513.33
	Section d'investissement	39 813.01	56 680.40
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement	0.00	98 864.51
	Report en section d'investissement	18 911.64	0.00
		=	=
	<b>TOTAL EXERCICE</b>	<b>223 594.96</b>	<b>353 058.24</b>
	Reste à réaliser N-1	25 100.00€	<b>9 600 €</b>
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	164 870.31	296 377.84
	Section d'investissement	83 824.65	66 280.40
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>248 694.96</b>	<b>362 658.24</b>

**Résultats bruts 2023** : Fonctionnement : + 131 507.53€ / Investissement : - 17 544.25€

Excédent : 113 963.28€

## Quoi de neuf à Manlay?

### TRAVAUX ECOLE

Les fenêtres en chêne du couloir de l'école, datant de la reconstruction du village dans les années 50, étaient devenues de véritables passoires énergétiques. Elles ont été changées par l'entreprise CHEVRIER de Censey pendant les vacances scolaires de février ainsi que la porte qui communique entre le préau et le couloir principal de l'école. Ces travaux sont le début d'un projet de rénovation et d'isolation thermique du couloir. Ils sont financés à 50% par l'Etat, 25% par la Communauté de Communes du Pays d'Arnay-Liernais et 25 % par les communes de Manlay, Bard le Régulier, Marcheseuil, Vianges et Savilly. Etant propriétaire du bâtiment, la commune de Manlay prend à sa charge une part fixe supplémentaires de 10%.

**Coût total des travaux : 52 292.72€ TTC (43 578.27€ HT).**



### Renforcement du réseau électrique à St Basile

ENEDIS, via la sollicitation du SICECO, vient de procéder au changement et au renforcement de la ligne

électrique aérienne desservant le hameau de St Basile et le bas de la rue du Gué de Nailon. Elle se trouve désormais en sous-terrain.

Le coût de cette opération pour la commune de Manlay est de : 1331.28€ subventionné à 45% par le SICECO.

### MARCHE DU JEUDI

Deux nouvelles commerçantes viennent de rejoindre notre petit marché du jeudi avec propositions de plats préparés. Elles alterneront leur venue 1 jeudi sur 2.



**Petite aide mémoire :** le marché a lieu la même semaine que la collecte des ordures ménagères à Manlay, soit pour les semaines à venir les jeudis : 28 mars, 11 avril, 25 avril.

### Point d'étape

#### sur les travaux de l'église

DCE

Dossier de Consultation des Entreprises

La 1ère tranche, concernant la rénovation des deux tourelles, est mise en œuvre. Le dossier de consultation des entreprises (DCE) a été déposé sur la plateforme numérique ARNIA de la région Bourgogne-Franche-Comté. Il y a 2 lots : couverture et charpente. Le 29 mars, il sera possible de découvrir les offres et commencer l'analyse des dossiers avec l'architecte et la commission municipale créée à cet effet. Le choix de ou des entreprises se fera à l'issue de cette analyse. Le montant des devis permettra à la commune de finaliser le plan de financement et de consulter les banques car eu égard à l'estimation de l'architecte, il faudra emprunter.

Par ailleurs, des demandes de subventions ont été sollicitées auprès du département de la Côte d'Or et de la Préfecture (dotation d'équipement des territoires ruraux).

Des dossiers d'aides financières ont également été déposés auprès de la Fondation du Patrimoine, la Fondation de Sauvegarde de l'Art Français & le Loto du Patrimoine animé par Stéphane BERN.

Une réunion publique sera organisée prochainement afin de présenter le projet en collaboration avec la Fondation du Patrimoine.

## PLANTATION DE 306 PEUPLIERS À VISMOUX

**S**uite au déboisement à vismoux des épicéas atteints de scolytes, la commune a initié un projet de reboisement sur proposition et accompagnement de l'ONF dans le cadre du plan de relance gouvernemental. L'objectif de ce plan est de guider financièrement les investissements sylvicoles, entre autre des communes propriétaires de forêts, dans une démarche dynamique de gestion durable. Ces investissements permettent d'améliorer la qualité des peuplements de faible valeur économique...



C'est la SAS GEAY travaux forestiers, de Soissons sur Nacey, qui a procédé à la plantation de 306 plans de peupliers. Il reste encore à planter une haie bocagère le long de la parcelle communale. Ce qui sera fait prochainement.

Le coût total de la plantation des peupliers est de 8878.10€ HT avec 7302.34€ de subvention. Le reste à charge pour la commune est de 1575.76€.

## BIBLIOTHEQUE COMMUNALE



**L**a bibliothèque a récemment bénéficié d'un réaménagement et d'un rajournissement. Lieu public qui se veut convivial et accueillant (un café vous sera proposé par Sylvie ou Marie-France), sa collection a été totalement revisitée avec notamment l'arrivée d'ouvrages récents.

**N'HÉSITÉS PAS À VENIR LA (RE)DÉCOUVRIR !**

## INSCRIPTIONS LISTE ELECTORALE

**E**n vue des prochaines élections européennes vous pouvez encore vous inscrire sur la liste électorale : ➡ en ligne sur le site « Service-Public.fr » jusqu'au 1er mai

(<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>)

➡ ou en mairie jusqu'au 03 mai.



## IMPÔTS

### TAUX D'IMPOSITION 2023 ☒ 2024

(cf délibération du 20 mars 2024)

- Taxe foncière bâtie (TFB) : 29.54 ☒ 29.74
- Taxe foncière non bâties (TFNB) : 18.90 ☒ 19.03
- Taxe d'habitation (TH) : 8.80 ☒ 8.86
- Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 8.94 ☒ 8.00

Vous avez des questions, des suggestions pour améliorer la vie communale, nous sommes à votre disposition, n'hésitez pas à nous solliciter.

Le Conseil Municipal

## ILS NOUS ONT QUITTÉS :

Monsieur André JEANNIN le 27/12/2023 à l'âge de 78 ans.

Madame Monique PAGEARD le 03/03/2024 à l'âge de 88 ans.

Monsieur André GIROUX le 10 /03/2024 à l'âge de 78 ans.

Sincères condoléances



Prochain numéro en juin/juillet 2024